



@J2B EXPERTS CONSEILS

67 Avenue Eole

TECNOSUD 2

66000 PERPIGNAN

485 201 610 RCS PERPIGNAN

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE @J2B EXPERTS CONSEILS,
DE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE,
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Articles L.223-43 & L.224-3 du Code de Commerce



Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 font apparaître un total bilan d'un montant de 1 272 506 euros. A l'actif, ce bilan est principalement composé d'actif immobilisé pour 540 980 euros dont 456 721 euros de fonds commercial, et d'actif circulant pour 731 525 euros avec des créances clients pour 535 630 euros, de charges constatées d'avances pour 23 338 euros et de disponibilités pour 119 252 euros.
- Le passif du bilan au 31 décembre 2025 se compose principalement d'emprunts et dettes assimilées pour 29 984 euros, de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 50 535 euros, de dettes fiscales et sociales pour 237 543 euros et de produits constatés d'avance pour 386 917 euros.
- Il n'a pas été constaté de provision.
- Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, la société @J2B EXPERTS CONSEILS a réalisé un chiffre d'affaires de 1 332 152 euros.
- Les comptes arrêtée au 31 décembre 2025 montrent un résultat bénéficiaire de 109 202 euros, ce qui amène les capitaux propres de la société à 340 426 euros. Ainsi, les comptes annuels laissent apparaître que les capitaux propres sont supérieurs au capital social de la société d'un montant de 8 000 euros.



2. Mission du Commissaire à la Transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aucun avantage particulier n'a été consenti au profit des associés ou des tiers.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Jean-de-Védas,
Le 23 juin 2026

AAM MÉDITERRANÉE
Commissaire à la Transformation

Signé par :

A handwritten signature in black ink that reads 'Jean-Paul LACOMBE'. The signature is enclosed in a blue rectangular box with rounded corners.
BAF85A7EB9EE43A...

Jean-Paul LACOMBE
Associé